



## GUIDE DE RETRAIT DES INTERRUPTEURS ET DES MODULES DE CAPTEUR

Instructions pour le retrait, la collecte et la gestion des interrupteurs d'éclairage d'appoint et des modules de capteur des systèmes de freinage antiblocage qui se trouvent dans les véhicules en fin de cycle de vie utile.



ÉlimiMercure est un programme national de retrait, de collecte et de gestion des interrupteurs d'éclairage d'appoint et des modules de capteur des systèmes de freinage antiblocage (ABS) des véhicules en fin de cycle de vie utile.



## Retrait, collecte et gestion des interrupteurs d'éclairage d'appoint au mercure

1. Repérez les interrupteurs d'éclairage d'appoint qui se trouvent sous le capot ou dans le coffre des véhicules et des camions suivants :

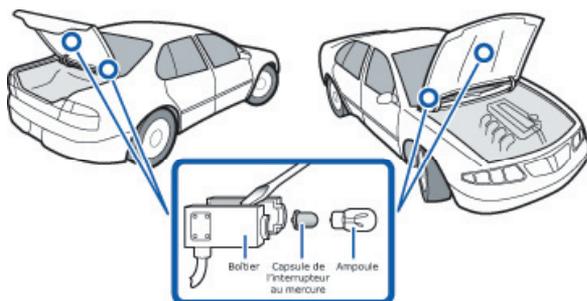
Chrysler	1998 et années antérieures
Ford	2001 et années antérieures
General Motors	2002 et années antérieures
Volvo	1991 et années antérieures
Audi 100	1977-1988
Audi 200	1980-1988
Mazda Navajo	1993-1997
Mazda B-Series Pickup	1995-1999
Porsche	1976-1991

Repérez les interrupteurs fixés aux miroirs de courtoisie des pare-soleil des véhicules suivants :

Volvo	1986-1991
-------	-----------

**REMARQUE :** vous trouverez une liste complète des véhicules qui contiennent des interrupteurs au mercure à [www.switchout.ca](http://www.switchout.ca).

2. Débranchez la pile.
3. Repérez le dispositif d'éclairage sous le capot ou dans le coffre du véhicule ou fixé au miroir de courtoisie du pare-soleil.



4. Coupez le fil d'alimentation de ce dispositif.
5. Retirez tout dispositif d'attache de façon à détacher du véhicule la totalité du dispositif d'éclairage.
6. Ouvrez le dispositif d'éclairage afin d'exposer la capsule de l'interrupteur au mercure (une capsule de métal scellée). Un petit tournevis à tête plate et un coupe-fil sont souvent les seuls outils dont vous aurez besoin.
7. Retirez la capsule de l'interrupteur au mercure (en utilisant un petit tournevis) si possible et placez-la dans le contenant de collecte ÉlimiMercure. Remplacez le couvercle sur le contenant. Le reste du dispositif d'éclairage (plastique ou métal) peut être jeté aux ordures.

Pour obtenir des ressources supplémentaires et des vidéos d'instructions, vous pouvez consulter le site [www.switchout.ca](http://www.switchout.ca).

# Procédure générale de retrait, de collecte et de gestion des modules de capteur ABS G-Force au mercure

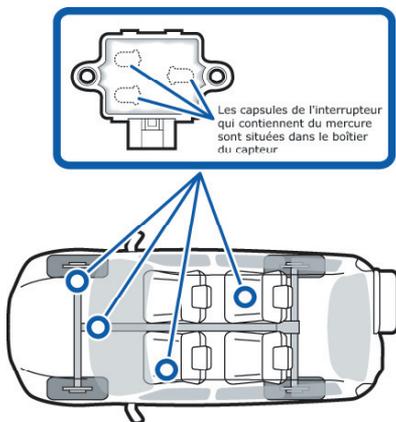
**Remarque importante :** seuls les modules de capteur ABS G-Force des systèmes de freinage antiblocage doivent être retirés et collectés dans le contenant ÉlimiMercure. Les modules de capteur de vitesse de roue ABS situés dans les roues ne contiennent pas de mercure et ne doivent pas être retirés. Les instructions relatives au retrait des modules de capteur ABS G-Force pour les différents types de véhicules sont affichées au site [www.switchout.ca](http://www.switchout.ca).

1. Repérez les modules de capteur ABS G-Force au mercure dans les voitures et camions suivants :

Audi	1987-1993	Audi 100/Avant
	1989-1995	Audi V8
	1987-1991	Audi 200
	1987-1992	Audi Coupe quattro
	1987-1992	Audi 80/90
Chrysler	1992-1996	Dodge Stealth 4WD
	1992	Eagle 200 GTX AWD
	1992-2001	Jeep Cherokee
	1993-2001	Jeep Grand Cherokee
	1992-1995	Jeep YJ
Ford	1997-2003	Jeep TJ
	1993-1997	Ford Bronco
	1993-2002	Ford Explorer & Mazda Navajo
	1995-2001	Ford Ranger 4x4 & Mazda B-Series Pickup
	1997-2002	Mercury Mountaineer AWD
Nissan	1996	Pathfinder 4x4
Subaru	1990-1995	Legacy AWD avec 5MT
	1993-1996	Impreza AWD avec 5MT

2. Débranchez la pile.

3. Repérez le capteur ABS G-Force dans le véhicule (il varie selon les véhicules). Les modules de capteur ABS G-Force peuvent être situés à différents endroits : sur le tunnel de transmission, sur le bac de plancher sous le siège arrière, sous la jupe de la roue avant ou sur le longeron de cadre de châssis gauche juste sous le conducteur.



4. Retirez le module de capteur ABS G-Force et placez-le tout entier dans le contenant de collecte d'ÉlimiMercure. Remettez le couvercle du contenant.

**REMARQUE :** le module de capteur ABS G-Force contient deux ou trois capsules au mercure qui sont encastrées dans le boîtier. N'essayez pas de retirer les capsules au mercure du module de capteur.

# Instructions pour la collecte et l'expédition

Pour participer au programme ÉlimiMercure, chaque recycleur automobile ou recycleur de ferraille enregistré doit respecter la procédure suivante :

1. Ne retirez et placez dans le contenant de collecte d'ÉlimiMercure que les capsules d'interrupteur d'éclairage et les modules de capteur des systèmes de freinage antiblocage (ABS) qui sont restés intacts. Sinon, vous créez un risque de contamination pour les personnes qui travaillent dans l'infrastructure de récupération. En outre, vous risquez de mettre votre entreprise en situation de contravention à la réglementation provinciale sur le transport des déchets dangereux.
2. Lorsque votre contenant de collecte est plein ou à la demande de la Fondation Air pur, retournez-le en utilisant le bordereau d'envoi prépayé par service de messagerie qui vous a été remis. Un contenant de remplacement vous sera expédié sans frais.
3. Votre contenant sera expédié à une installation d'entreposage provinciale à court terme approuvée; puis il sera ramassé par un transporteur agréé pour être acheminé à l'installation de recyclage d'ÉlimiMercure.
4. Les recycleurs participants n'ont pas besoin d'autorisation spéciale pour collecter et transporter les interrupteurs au mercure dans le cadre d'ÉlimiMercure, pourvu que les interrupteurs soient (1) transportés par un service de messagerie approuvé; (2) expédiés à l'installation provinciale de stockage à court terme; et que (3) le mercure expédié pèse moins de 5 kg.

Vous trouverez d'autres renseignements sur ÉlimiMercure, l'exposition au mercure et le rejet de ce métal sur le site Web [www.switchout.ca](http://www.switchout.ca).

## Renseignements sur le programme

Si vous avez des questions ou souhaitez obtenir des renseignements complémentaires sur ÉlimiMercure ou transmettre des commentaires, veuillez communiquer avec nous à l'adresse suivante :

Coordinatrice d'ÉlimiMercure  
Fondation Air pur  
1216, rue Yonge, bureau 201  
Toronto (Ont.) M4T 1W1

Téléphone : 416-922-9038, poste 241  
Télécopieur : 416-922-1028  
Courriel : [switchout@cleanairfoundation.org](mailto:switchout@cleanairfoundation.org)  
Site Web : [www.switchout.ca](http://www.switchout.ca)

## Partenaires du programme ÉlimiMercure :



**CSPA ACPA**  
Canadian  
Steel  
Producers  
Association  
L'association  
canadienne  
des  
producteurs  
d'acier



Canadian Vehicle  
Manufacturers Association  
Association canadienne  
des constructeurs de véhicules



Avec le soutien financier de la Fondation Trillium de l'Ontario jusqu'en 2009.

CE FEUILLET A ÉTÉ IMPRIMÉ À SEC ET SANS CHLORE SUR DU PAPIER RECYCLÉ À 100 %, CERTIFIÉ PAR LE PROGRAMME CHOIX ENVIRONNEMENTAL ET LE FSC.